

Témoignages Pétroliers

**Appauvrissement, conflits, corruption
au Tchad et au Cameroun**



Arbeitsgruppe Tschad / Groupe Tchad

Menschenrechte – Rohstoffe – Friedensarbeit
Droits de l'homme – Industries extractives – Promotion de la Paix

Sommaire

Témoignages pétroliers – Appauvrissement, conflits, corruption au Tchad et au Cameroun	3	Impact des compensations au Cameroun.....	17
Bref aperçu à l'exploitation pétrolière	4	Dégâts environnementaux – origines et impact	18
Le projet pétrolier Tchad-Cameroun	5	Pêche	19
La destruction des systèmes de production ruraux intégrés – la vie dans les villages enclavés.....	8	Une innovation n'a pas épuisé son potentiel – la loi tchadienne portant gestion des revenus pétroliers	20
Nouvelles dynamiques conflictuelles dans la zone pétrolière	10	5% - une histoire d'investissements mal placés et de corruption.....	21
Recul de l'agriculture.....	11	Transparence des flux financiers dans le secteur pétrolier: les initiatives des principales parties prenantes internationales sont-elles effectives?	22
Destruction de la cohésion sociale – les bénéficiaires des compensations subissent les risques et impacts corollaires....	11	Conflit politique dans un État pétrolier	24
VIH/SIDA: tendance ascendante	13	Grands risques – grands bénéfices: la position de la Banque Mondiale face aux industries extractives.....	25
Réduction de la pauvreté à travers l'enseignement primaire.....	15	Exigences	26
Le système de compensation d'ESSO – injuste et non-adapté	16	Mentions légales	27



Témoignages pétroliers – Appauvrissement, conflits, corruption au Tchad et au Cameroun

Chères lectrices, chers lecteurs, des puits de pétrole en flammes, des enfants qui se baignent dans des flaques de pétrole irisées au delta du Niger. L'explosion en 2010 de la plateforme pétrolière Deep Water Horizon, opérée par la société BP dans le Golfe de Mexique: autant de synonymes pour la production pétrolière et ses risques pour l'homme et l'environnement.

Vous ne trouverez pas ce genre d'images spectaculaires dans la région pétrolifère de Doba, au sud du Tchad. Vous ne rencontrerez que des personnes isolées lorsque vous roulez en pick-up sur les routes de la région productrice de pétrole. En passant, vous verrez des écoles et des postes de santé restés en l'état de gros œuvre. Tout est tranquille, calme, trop calme.

Il est dix heures du matin et vous rencontrez un groupe de jeunes hommes sous un arbre dans un village. Ils ont entre 20 et 30 ans, des paysans. Des yeux rougis vous observent. Les hommes sont en majorité alcooliques. Ils ont perdu leurs terres et l'espoir.

C'est tout le contraste de la capitale N'Djaména: là, c'est bruyant, il fait chaud; des embouteillages, des chantiers partout. Forte présence des forces de l'ordre, contrôles des véhicules. On recherche des armes et des rebelles. Les gens sont irrités et agressifs. La nervosité dans la capitale et l'apathie à la campagne sont les deux côtés de la même médaille: les deux sont des conséquences à long terme de la production pétrolière.

Dans ce recueil de thèmes, nous voudrions mettre en relief les causes. Les objectifs de la production pétrolière – réduction de la pauvreté

et mise en place de capacités professionnelles et administratives dans le secteur pétrolier – nous ont amenés à présenter des articles qui reflètent les conditions de vie réelles.

Dans une première partie, nous abordons les aspects se référant au développement de la pauvreté. Le système de production rural intégré est détruit. Le système des compensations financières a contribué à accélérer la désintégration des structures sociales. Les services de santé et la situation du système éducatif sont brièvement mis en relief.

Quant à l'État et la gouvernance, nous avons donné priorité aux aspects de la transparence des flux de paiements entre les entreprises et le gouvernement et de l'utilisation des revenus pétroliers. Dans quelle mesure les revenus pétroliers contribuent-ils au développement? Quel est le jugement porté au Cameroun sur l'initiative internationale pour la transparence dans les industries extractives (Extractive Industries Transparency Initiative)? Et nous évaluons finalement le financement de l'extraction des ressources énergétiques fossiles par la Banque Mondiale.

Les articles mettent les travaux actuels de la communauté scientifique et de la société civile à la disposition d'un public plus large. Des références complémentaires sont intégrées dans le texte et permettent d'approfondir le sujet. Nous remercions les auteurs pour leurs contributions et nous vous souhaitons une lecture stimulante.

Vous êtes invité(e)s à envoyer vos suggestions et observations à la coordinatrice du Groupe Tchad, Mme Claudia Frank | frank@ag-ts Chad.org.

Les membres du groupe de travail Tchad



soutenu financièrement par



Bref aperçu à l'exploitation pétrolière

Regine Richter, urgewald

Le pétrole, le gaz et le charbon sont encore les sources d'énergies les plus importantes du monde. La grande demande et les prix élevés font que le secteur d'énergie cherche à exploiter dans des régions de plus en plus reculées avec des écosystèmes très fragiles. L'exploitation est source d'énormes risques pour l'environnement:

- La pollution de la terre, de l'eau et de l'air à travers des plateformes pétrolières et des raffineries pour le pétrole et le gaz, le torchage, la contamination des mers et côtes par les avaries des tankers;
- De grandes marées noires, fuites, feux ou explosions dû aux fissures dans les pipelines à cause de tremblements de terre, autres catastrophes naturelles ou sabotage;

Les conséquences dans la société sont également graves:

- Des maladies perçues à cause de la pollution de l'environnement et des maladies infectieuses nuisent à la santé de la population et indigènes, tout comme à leur culture et leur fondement de vie,
- Les autochtones perdent leurs terres et sources de revenus par expropriations au pro-

Le terme 'supermajors' représente les six plus grands géants non-étatiques de l'énergie (BP, Chevron, ConocoPhillips, ExxonMobil, Royal Dutch Shell, Total). Les supermajors comptent parmi les placements sûrs, en ce qui concerne le financement. Il leur est donc facile d'avoir des moyens sur le marché du capital à des conditions favorables. Mais néanmoins, ils paraissent petits par rapport aux vrais géants de la branche: les entreprises pétrolières gouvernementales (NOC), qui sont possédées ou contrôlées par les gouvernements de pays pétroliers. Ensemble, ils gèrent 90% des ressources pétrolières du monde. Des 20 plus grandes entreprises pétrolières ou gazières, 17 sont ce genre d'entreprise gouvernementale.

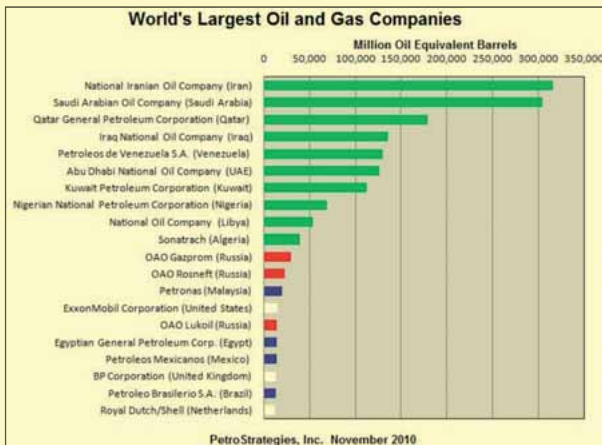
Vous pouvez trouver d'avantage d'information sur l'impact de l'exploitation pétrolière sous www.boell.de/finance-resources/.

fit des entreprises pétrolières, ou car de fortes pollutions rendent la vie impossible.

- L'extraction des hydrocarbures et le transport participent à l'oppression et au non-respect des droits de l'Homme, particulièrement dans les endroits où les entreprises pétrolières travaillent main dans la main avec le militaire ou les milices locales.
- De plus en plus d'économistes sont d'accord

que les conséquences néfastes des investissements dans le secteur pétrolier sur l'économie nationale freinent la croissance fortement. De plus, le reste de l'économie est dévalorisée, ce qui amène souvent au délabrement de structures gouvernementales et à un affaiblissement de la démocratie.

- Au niveau régional, le pétrole sous-entend souvent une militarisation croissante et des conflits: à travers des querelles concernant le contrôle et la possession de ressources, à travers l'utilisation des profits du pétrole pour l'achat d'armes et à travers des attentats sur l'infrastructure de l'industrie pétrolière par des bandes armées.



Les plus grandes sociétés d'hydrocarbures.

Source: www.petrostrategies.org/Links/worlds_largest_oil_and_gas_companies.htm

Le projet pétrolier Tchad-Cameroun

Un plaidoyer pour assumer la responsabilité politique et pour coopérer avec la population touchée, d'égal à égal.

Claudia Frank

La production pétrolière dans le bassin de Doba, dans le sud du Tchad, a débuté en 2003. Les grandes sociétés ExxonMobil, Petronas et ChevronTexaco sont les opérateurs de la production pétrolière et exportent le pétrole par un oléoduc qui aboutit au port atlantique de Kribi au Cameroun. Elles ont formé un consortium sous le nom d'ESSO.

Suite aux pressions de la société civile, la Banque Mondiale a mis en place un large cadre réglementaire pour que les revenus pétroliers soient utilisés pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement: Une loi statue sur la répartition des revenus. En 2006, trois ans après le début de la production, il devient ma-

nifeste, que le gouvernement tchadien ne respecterait pas ces règles. La loi portant gestion des revenus pétroliers fut modifiée et Les fonds au profit des générations futures furent liquidés sans autre forme de procès. D'autres secteurs prioritaires (la Justice, la Sécurité et l'Administration du Territoire) ont été ajoutés aux secteurs prioritaires définis au préalable (santé publique, affaires sociales, enseignement, infrastructures, développement rural et ressources en eau). Il est particulièrement préoccupant que la définition des secteurs prioritaires puisse être modifiée par simple décret présidentiel. La société tchadienne est exclue de ces décisions. Jusqu'aujourd'hui, il n'existe pas de législation

Le mythe de la manne pétrolière

Auguste Djinodji, 95 ans, chef du village de Maikeri

Les villageois de Maikeri étaient chargés de protéger jour et nuit l'un des premiers puits forés et nettoyer tout autour. Ils accomplissent la tâche. On est en 1974. Vingt ans après, Helen Brown, une ethnologue américaine, délivre les promesses d'une vie meilleure et du paradis en ngambai – la langue d'Auguste Djinodji. Le nombre des puits, dont la protection incombe aux villageois, a entre-temps augmenté. Et Helen Brown recommande aux villageois de s'en occuper également.

La situation 37 ans plus tard: il y a du pétrole partout, mais aussi et surtout des menaces. Les jeunes ne peuvent plus sortir pour aller en fiançailles dans les villages voisins. Les règles de sécurité sont strictes. Personne n'ose sortir du village après 17 heures. Toute une population soupçonnée de vouloir saboter les oléoducs et installations. «Nous ressemblons à des gens morts dont les pieds et bras sont attachés et rangés dans le cercueil prêt à être poussés dans le tombeau. A mon âge, je peux être poussé dans le trou, mais pas les enfants, alors aidez-les à partir avant que le cauchemar n'arrive car il n'est pas loin».



Opérateurs	ESSO-Consortium: ExxonMobil (40%), Petronas (35%) et Chevron Texaco (25%)
Champs de pétrole	Bassin de Doba, Tchad méridional
Longueur de l'oléoduc	1.070 km, dont 880 au Cameroun
Largeur du couloir de l'oléoduc	15 mètres à gauche et à droite de l'oléoduc
Terminal d'export	Kribi, côte atlantique du Cameroun
Début de la production	2003
Quantité produite 2003-2011	376 millions de barils
Nombre de puits de pétrole	Sujet à discussion; 725 fin 2010 selon les opérateurs; jusqu'à mille selon des sources locales
Chiffre d'affaires total	Non disponible
Totalité des revenus du Tchad	6,3 milliards de US\$; ESSO Chad, 2010b:1

nationale au Cameroun qui promet du soutien et des moyens financier pour des mesures de développement aux personnes vivant à proximité de l'oléoduc.

Les décisions de la Banque Mondiale et du consortium ESSO étaient et continuent d'être déterminantes pour la genèse du projet et son développement.

Il est essentiel pour la population affectée que la Banque Mondiale se charge de ses responsabilités et tâches dans le secteur public et que le groupe des opérateurs, le consortium ESSO, assume la responsabilité sociale. Comment les deux acteurs les plus importants évaluent-ils l'état actuel du projet d'oléoduc?

Banque Mondiale

Sur la demande des gouvernements américain et allemand – premier et deuxième actionnaires de la Banque Mondiale – le Groupe Indépendant d'Évaluation (IEG), qui est une unité indépendante au sein du groupe de la Banque Mondiale, a évalué le projet et a publié les résultats en novembre 2009. Ce rapport confirme que le premier

objectif du projet – la réduction de la pauvreté – n'a pas été atteint. Ce qui est pire: l'évaluation a montré que le projet est lié à des conflits violents et a contribué à aggraver la mauvaise gouvernance et la corruption. Le rapport conclut que la production pétrolière a engendré le déclin d'autres secteurs économiques de base. La Banque Mondiale est de l'avis que le manque

Les mécanismes de contrôle – sans impact

Des mécanismes de contrôle nationaux et internationaux innovateurs ont été adoptés pour gérer les revenus pétroliers du projet Tchad – Cameroun. L'expertise des conseillers a significativement amélioré les connaissances relatives à l'impact du projet. Les rapports, qu'ils ont présentés, ont documenté les défaillances du projet (déchets toxiques, pollution de l'air, occupation de terres additionnelles, santé et compensation de la perte de la base de l'existence) sur des années – sans qu'il n'y ait eu la moindre suite. Deux organes externes ont observé l'impact social et environnemental et l'ensemble de l'évolution dans les domaines du développement et de la gouvernance. Le Groupe Consultatif International (Independent Advisory Group (IAG)) – responsable pour le secteur public – a terminé son travail après avoir évalué le projet. Son site web a été fermé le 30 juin 2010. Le Groupe Externe de Suivi de la Conformité (External Compliance Monitoring Group (ECMG)) qui est mandataire de la Société Financière Internationale (International Finance Corporation (IFC)) responsable du secteur privé au sein du Groupe de la Banque Mondiale) continuera son travail tant que les crédits seront remboursés par ESSO. <http://www.ifc.org/ecmg>.

Performance du projet selon le rapport de l'IEG	
Impact	non satisfaisant
Risques d'impact sur le développement	haut
Performance de la Banque Mondiale	plutôt non satisfaisant
Performance de l'emprunteur – Tchad	non satisfaisant
Source: World Bank, 2009:49.	

de volonté politique des gouvernements tchadien et camerounais est à l'origine de l'échec regrettable de ce projet. Le Tchad et le Cameroun continuent de ne pas disposer de capacités propres indépendantes à même de contrôler l'industrie pétrolière.

Comment la Banque Mondiale explique-t-elle avoir pris une fausse décision en faveur du projet en 2000, une décision, qui fut fatale? Qui est-ce qui assume la responsabilité politique pour la défaillance de la Banque? Quel est l'impact du rapport d'évaluation sur l'engagement de la Banque Mondiale au Tchad et au Cameroun? Les concernés attendent les réponses. En clair: la situation déjà précaire de la majorité de la population, dont la subsistance dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage, s'est dégradée davantage. Ce sont les habitants des communes rurales appauvries dans la région de production pétrolière et le long de l'oléoduc qui supportent le fardeau de l'empreinte écologique et de la division sociale, générées par l'infrastructure physique du projet.

Le consortium ESSO

Le consortium ESSO informe semestriellement des progrès du projet. La production est chiffrée à 122.500 barils/jour en 2010 et le nombre de consultations publiques à 700, avec une participation de 22.000 personnes (ESSO Chad 2010b:1) Ces chiffres ne peuvent pas être vérifiés par des instances indépendantes.

Les perceptions du consortium ESSO et de la société civile diffèrent fondamentalement. Le réseau local tchadien CPPL essaie d'obtenir des informations d'ESSO sur les compensations envisagées pour pouvoir conseiller les personnes concernées à temps. Au Cameroun, les ONG CED, RELUFA, FOCARFE et CARFAD se sont chargées de soutenir les demandes de compensation de la population. Ces organisations étaient à tel point mécontentes de la COTCO, qu'elles ont suspendu la coopération sur la base de la plateforme commune le 02 février 2010.

La version, que le rapport de gestion d'ESSO en donne, se lit comme suit: «...COTCO a annoncé avoir mené à bien le processus de déclaration d'assistance créé en vue de traiter les réclamations non réglées datant de la période de

construction principale du projet. Le processus de déclaration d'assistance était fondé sur une collaboration entre le gouvernement camerounais, quatre ONG et COTCO...» (ESSO Tchad 2010b:2).

Lors d'une rencontre en 2007 avec des députés du Bundestag, qui visitaient le Tchad et le Cameroun, le président d'ESSO-TCHAD, Ron Royal, a regretté, qu'ESSO ait qualifié le projet d'oléoduc de projet de développement. (députées Ute Koczy et Bärbel Kofler, visite au Tchad, Cameroun 19 – 27 janvier 2007 (Horta et al., 2007, p. 11)). Malgré cela, le consortium n'a pas modifié sa gestion des demandes de compensation de la population locale. Les bénéficiaires des compensations ont souvent constaté qu'ils avaient reçu des biens, qui ne correspondaient pas aux



Marchande ambulante à Miandoum: Le 27 juin 2011 la raffinerie 'chinoise' a été inaugurée. Jusqu'à cette date le brut n'a pas été traité au Tchad et le carburant a été importé que du Nigeria pour être vendu dans la rue.



Les mesures visant la réduction de la pauvreté devaient être accompagnées par l'appui aux micro-entrepreneurs. Il y a très peu d'exemples de succès, car ils sont durables. Ces paysans à Madana Nadpeur ont investi dans le maraîchage. Initialement, les affaires marchaient bien: carottes, persil et choux se vendaient. ESSO était l'un des principaux preneurs. Actuellement, il n'y a des débouchés que pour laitue et tomates.

besoins. La coopération d'égal à égal faisait défaut. Les personnes concernées sont réduites au statut de mendiants.

Conclusions – échec politique

En prenant ses décisions, la Banque Mondiale s'est davantage orientée à ses propres intérêts qu'à sa mission de promouvoir le développement. ESSO a donné préférence à ses propres intérêts au détriment de la bonne gouvernance et de la démocratie. Ils s'agit de décisions qui d'un côté ont provoqué le retrait de la Banque Mondiale du projet et qui de l'autre côté ont mené à une modification de l'accord entre ESSO et le gouvernement du Tchad.

Lorsqu'elle fut confrontée à l'annonce d'un remboursement anticipé du crédit en 2008 par le président Déby, la Banque Mondiale a décidé de l'accepter. La Banque Mondiale de même que l'UE avait sous-estimé le secteur privé et le contexte politique, c'est-à-dire la rébellion armée à l'est et la modification des rapports de force dans le domaine des matières premières causée par l'arrivée de la China National Petroleum Cooperation. Le consortium ESSO a également privilégié ses intérêts économiques. Confrontée à la perspective de ne plus obtenir de nouvelles concessions ou de les abandonner au concurrent chinois, ESSO a été amenée à accepter qu'une partie du brut soit commercialisée par le gouvernement du Tchad. (ICG 2010:3/4) La sécurisation de l'accès à la matière première est la plus grande priorité.

La destruction des systèmes de production ruraux intégrés – la vie dans les villages enclavés

Djéralar Miankéol / Martin Petry

11 ans après le démarrage des travaux de construction, la zone pétrolière a fondamentalement changé. A la fin de 2010, le projet a foré 725 puits, entourés de leurs plateformes de latérite tassée. (ESSO Chad 2010b:1). Le nombre représente plus de deux fois le nombre de puits initialement prévus. Des stations de pompage, logements et bureaux, des entrepôts et une cen-

trale thermique, fournissant de l'électricité exclusivement au projet pétrolier, s'y ajoutent. Des lignes à haute tension ainsi que de nouvelles routes et pistes traversent la région. Les habitants sont confrontés chaque jour à de nouveaux travaux de construction. Des services de sécurité et des gardiens sont présents partout et limitent la liberté de mouvement. Des installa-

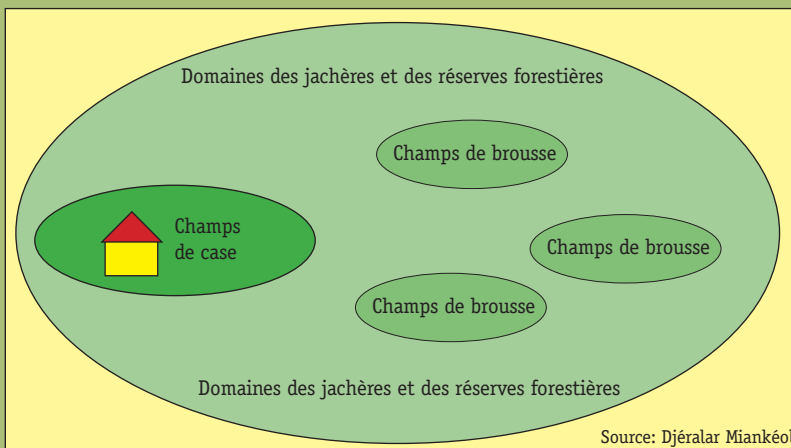


Les installations pétrolières de Komé tranchent le paysage (à gauche), EEPCI 'ESSO' la base de Komé V.

Photos satellites : GoogleEarth

Le système de production intégré avant l'ère pétrolière

La vie et le système de production avant l'ère pétrolière étaient bâtis sur l'utilisation intégrée des différents terroirs. Dans ce système, les jachères et les brousses jouaient un rôle aussi important que les champs cultivés. L'agriculture, l'élevage à petite échelle, la chasse et la cueillette contribuaient à la nourriture et aux revenus des familles. On plantait des cultures légumières et fruitières dans les champs de case. Dans les champs de brousse (à 3–5 km des cases), on cultivait sorgho, manioc, haricots, arachides et sésame. Les jachères assuraient la fertilité des sols. Les arbres et arbustes dans les brousses et forêts étaient entretenus. Leurs fruits, écorce et semences étaient de la plus grande importance pour la nourriture. Les brousses et jachères fournissaient en plus le bois de chauffage et de construction et servaient de pâturage aux chèvres, moutons et bovins. En cas de crise (sécheresse, guerre civile), ce système de production assurait la survie. Les brousses abritaient en plus les sites sacrés.



Source: Djéralar Miankéol

Le système de production intégré se base sur l'utilisation de 'jachère-brousse-forêt' sur des territoires qui peuvent être éloignés de jusqu'à 10 km, et sur des champs tout prêts de l'habitation, avec des cultures propres et des périodes de culture. Les champs proches de la maison apportent environ 30–40% du fondement de vie de la communauté locale, les 60–70% restants viennent donc du système de 'jachère-brousse-forêt'. L'étude «Vivre avec le pétrole. Etude sur les conditions de vie des villages en zone pétrolière de Doba au Tchad, octobre 2010, est accessible sur le site web: http://peaceresources.net/files/docs/publications/rapport_etude_villages_final_101123.pdf

tions du projet ont été construites sur des sites sacrés. L'emplacement du site sacré à Maikeri a même dû être déplacé deux fois. Le symbole de la culture des habitants a été effacé. Les familles, qui ont perdu la majeure partie de leurs terres, ne peuvent plus pratiquer le système de production intégrée. La combinaison des différentes composantes est désintégrée. Seul ce système permettait de produire des vivres et des revenus en quantités suffisantes. Les champs s'appauvrissent, si les brousses et les jachères ne sont plus disponibles. Les fruits et le bois de chauffage se font rares et le manque de pâturages rend l'élevage difficile.

La consommation de terres du projet dépasse de loin les prévisions d'ESSO. Beaucoup de terres ne sont plus utilisées par les familles, car elles

sont prises en tenaille par les installations pétrolières et ne sont plus accessibles. Les terres, temporairement utilisées et réhabilitées par ESSO, qui ont été restituées à la population, sont dans un état tel, qu'elles sont inadaptées à l'agriculture pour beaucoup d'années.

Les habitants sont pris dans le piège. Les villages sont enclavés. Les systèmes de production ne sont pas compatibles avec l'exploitation industrielle de la zone par ESSO. Comme les deux systèmes ne peuvent pas coexister, le système le plus fort et flexible l'emportera sur le système plus faible. Le rêve de développement et prospérité, entretenu pendant des années par ESSO, la Banque Mondiale et le gouvernement tchadien, s'est tourné en cauchemar pour la population affectée.

Nouvelles dynamiques conflictuelles dans la zone pétrolière

Remadji Hoinathy / Martin Zimt

Le projet pétrole a renchéri les enjeux financiers. Trois types de conflits sont généralement observables: Les litiges entre agriculteurs autour des terres, surtout celles sujettes à d'éventuelle compensation, sont réguliers. Ces conflits dépassent de plus les mécanismes consensuels et conciliatoires de résolution, débouchant sur des bagares sanglantes ou des tentatives d'élimination avec recours à la sorcellerie ou d'autres pratiques occultes.

Des tensions latentes existent entre les agriculteurs établis depuis longtemps et les éleveurs implantés à la fin des années 90. A la suite de

l'expansion continue de la production pétrolière et de l'exacerbation de la pénurie des terres cultivables, les tensions dégénèrent en conflits ouverts. Elles sont en plus instrumentalisées à des fins ethniques.

Entre les cantons, le centre du conflit est la délimitation des territoires cantonaux. Cependant la présence d'ESSO sur le canton met en jeu des intérêts que les chefs gagneraient à préserver, ne serait ce que pour d'éventuelles compensations communautaires pouvant résulter en infrastructures pour les communautés.

Systèmes de production complémentaires entre agriculteurs et éleveurs

Les temps sont révolus, où le bétail se repaissait des champs moissonnés et les fertilisait pour le prochain semis. Dans les bons vieux temps, les agriculteurs et éleveurs troquaient lait et légumes. Aujourd'hui, il y a trop de bétail et trop peu de terres cultivées. Les conflits entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires débouchent régulièrement sur des blessés et même des morts. Les conflits étaient de règle dans ces relations. Il y avait toujours une tendance aux conflits autour des ressources rares, telles que les pâturages et surtout autour de l'eau. Au cours des dernières décennies, la coexistence a été nettement et durablement perturbée. La désertification croissante au Sahel et la production agricole, qui augmente en fonction de la croissance démographique et est destinée à l'exportation de coton, aggravent les conflits autour des ressources rares.

Recul de l'agriculture

Remadi Hoinathy, Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg

Le concept de Syndrome Hollandais sert à analyser l'impact des revenus des hydrocarbures sur une économie nationale déjà développée. C'est une situation où le secteur pétrolier acquiert une place centrale dans l'économie nationale, captant peu à peu les facteurs de production des autres secteurs, notamment la main d'œuvre, grâce aux niveaux élevés de salaires proposés. Cette concentration est appelée par Corden (1984) l'effet de «dé-industrialisation»: les secteurs non-pétroliers, notamment les industries manufacturières, reculent, leur part dans les exportations baisse, celles-ci reposant en grande partie sur le pétrole. Dans un pays comme le Tchad avec, jusqu'au début

de l'exploitation du pétrole (2003), une économie essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage, la principale victime de la «pétroli-sation» (Koutassila 1998:4) a été l'agriculture. On parlera alors de «dé-agriculturation» (Sid Ahmet 1987:889). Un examen de la situation des paysans du canton Béro et d'autres localités de la zone pétrolière, met en lumière l'existence effective d'une tendance lourde de «dé-agriculturation».

Remadji Hoinathy prépare sa thèse sur le pétrole et la transformation sociale au Tchad méridional à l'université Martin-Luther-Halle/Wittenberg, hoinathy@yahoo.fr.

Destruction de la cohésion sociale – les bénéficiaires des compensations subissent les risques et impacts corollaires

Djéralar Miankéol / Remadji Hoinathy / Martin Petry

Les gisements de Doba se trouvent dans des zones agraires pauvres aux économies essentiellement basées sur l'agriculture. Même après cinq ans de production pétrolière, 64,7 % de la population de cette région vit en dessous du seuil de pauvreté national, qui a été défini à 0,60 € par jour (SNRP II 2008:18). Les revenus de certains habitants de la zone ont brusquement et momentanément augmenté grâce aux compensations financières versées par les compagnies pétrolières contre les terres occupées et aux salaires perçus par les ouvriers non qualifiés employés par le projet.

Quoiqu'elles ne fussent pas adéquates, les compensations payées aux populations affectées du fait des pertes subies représentaient des montants inhabituels pour les personnes concernées. Des personnes à des revenus annuels de 300 € se trouvaient subitement en possession de montants de 500,00 € à 5000 €. Les habitants

de ces zones rurales ne sont pas intégrés dans le circuit monétaire. Il n'y a ni banques ni caisses d'épargne, c'est-à-dire il n'existe ni un système financier ni un marché qui permettrait d'investir ces moyens judicieusement. La situation de formation précaire limite les options quant au choix d'une profession. Même si des montants ont été investis dans l'élevage, la majeure part des compensations a servi à améliorer le train de vie (santé, obligations sociales, mais aussi alcool et prostitution), et non dans des activités productives qui permettrait un revenu futur et durable mis à part de l'agriculture.

L'inertie et l'esprit d'attentisme se sont développés dans les esprits. Vivre de l'agriculture devient de plus en plus difficile sur les terrains en déclin et de moins en moins arables. Beaucoup de personnes ne voient plus de chance pour eux. Chacun attend son tour de compensation. Alors des comportements attentistes

naissent: attente de la compensation individuelle; attente qu'une entreprise sous traitante vous fasse appel pour un travail temporaire; attente d'une restitution de terres et que l'on vous forme en agriculture améliorée.

L'immigration de beaucoup de personnes venant d'autres régions ou pays voisins en quête de travail dans un espace rural homogène a ébranlé la cohésion sociale. Les procédures et règles quant à l'utilisation des terres ne sont pas respectés par les nouveaux-venus. Le système de compensation mal adapté contribue à aggraver les problèmes sociaux. Entre les habitants, il y a des conflits récurrents autour des ressources naturelles qui diminuent (terres, pâturages, forêts) et des nouvelles ressources financières disponibles.

Prix de la fiancée

Le numéraire qui a circulé de manière inhabituelle, n'a pas épargné les institutions sociales. Le fondement de la famille, à savoir le mariage, a subi cette monétarisation induite par la circulation massive du numéraire. Les prestations matrimoniales scellant le mariage notamment «le prix de la fiancée» (communément appelé dot) a connu une inflation, prenant une valeur plus financière que symbolique. Certains «nouveaux riches» ou «riches du moment» ont voulu payer des montants exorbitants liés à leurs moyens. La pratique s'est entre-temps institutionnalisée, imposant même aux pauvres des montants pouvant cumuler à 460 € des fois 900 €. Suivant les résultats des recherches, avant jusqu'au milieu et vers la fin de la décennie 90, «le prix de la fiancée», arrivait assez rarement à 120-220 €.

Toutes les institutions sociales sont affectées par une perte d'importance. Il y a de moins en moins la solidarité traditionnelle dans les familles et villages. Au niveau familial, l'autorité parentale est foulée au pied. Les enfants font ce qu'ils veulent avec l'argent. L'abus de l'alcool a fortement augmenté chez les adolescents et hommes. Il y a plus de cas de violence conjugale. Certains chefs prélèvent illégalement, systématiquement 10% sur les compensations.

D'autres prennent des commissions en contrepartie pour faciliter l'accès à un emploi, ou pour permettre à certaines personnes ou groupes de

deboiser ou d'occuper anarchiquement les réserves de terres dans l'optique de bénéficier des compensations.

Les bidonvilles et la prostitution

Un autre corollaire du projet a été la ruée vers la zone pétrole de personnes venues du Tchad et de la sous-région. L'interaction grandissante occasionnée entre les autochtones et les nouveaux venus a occasionné des changements dans les manières de faire. Des agglomérations spontanées telles que «Mud-dogne et «Atan/Satan» se sont formées entre les villages autochtones et les camps des ouvriers pétroliers.

Les bars, gargotes, auberges et cabarets en ont fait des lieux de «distraction», d'«ambiance» et de «bayla». Une petite analyse du lexique lié à ces lieux, en dit long sur ce genre de vie dans l'opinion de la population locale.

Mud-a-dogne signifie littéralement «le vagin va te mordre». Pour qui comprend la langue de la localité, le nom frappe par sa crudité..

Attends/Atan/Satan: Atan viendrait de «Attend», du verbe attendre. C'était la réponse souvent reçue par les demandeurs d'emploi qui se présentaient chaque jour aux grilles du camp pour finir par rentrer sans résultat, mais la promesse que ça viendra et qu'il faut attendre. Cependant, il est aussi appelé Satan (le démon) en lien avec le genre de vie menée par les échoués et les prostituées.

«Comment alors une communauté peut-elle s'organiser sur la base de l'argent facile, fruit d'un arbre coupé à la minute, ou d'un site sacré détruit?», s'interroge un ancien chef de village et il conclut «l'argent issu des compensations n'est «qu'un feu de paille» et surtout ne représente rien aux regards des énormes et multiples pertes et effets pervers engendrés par le projet pétrole depuis sa mise en route.»

L'étude «Vivre avec le pétrole. Etude sur les conditions de vie des villages en zone pétrolière de Doba au Tchad, octobre 2010 est accessible sur le site web http://peaceresources.net/files/docs/publications/rapport_etude_villages_final_101123.pdf

VIH/SIDA: tendance ascendante

Jelena Heyland

Comme dans d'autres pays, la pandémie du SIDA est un thème délicat au Tchad. Le taux réduit d'alphabétisation, en particulier chez les femmes, l'ignorance générale quant à la transmission du SIDA, le manque de prévention, la pauvreté et la situation conflictuelle et post-conflictuelle ainsi que le manque de contraceptifs et de soins médicaux ont mené à une situation globale très complexe. Les corollaires de la production pétrolière (migration, contrastes sociaux) ont frappé une société qui jusque-là menait une existence repliée sur elle-même.

Le taux actuel de prévalence du SIDA au Tchad est de 3,3%. Il varie fort entre les milieux ruraux (2,3%) et les milieux urbains. (7%). L'âge et le sexe ont une influence. Le risque de contagion est plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

Le gouvernement du Tchad a développé une Stratégie Nationale de Santé (41,5 millions de US-Dollars) et un plan stratégique national de contrôle du SIDA (24,6 millions de US-Dollars) en coopération avec des bailleurs de fonds ex-

ternes. Des membres de plus de 40 ONG locales et de projets locaux ont été formés en lutte contre le SIDA/VIH. (Banque Mondiale:2011). 1314 orphelins ont été scolarisés à Moundou et N'Djamena. 49 familles, qui sont en charge de ces orphelins, ont bénéficié d'une formation professionnelle (Banque Mondiale:2010). Ces chiffres sont en deçà des besoins.

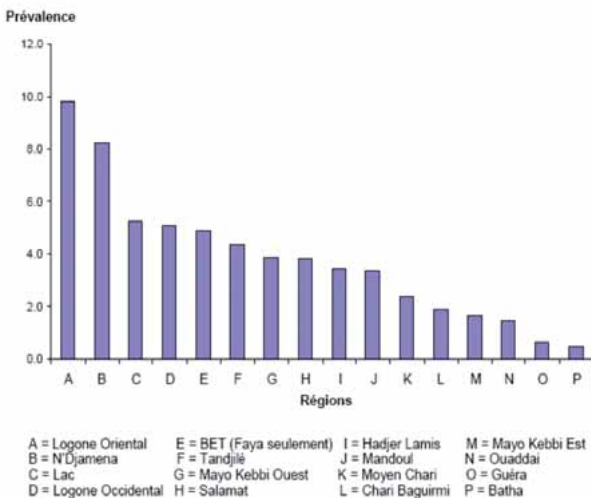
Un taux de prévalence du SIDA/VIH de ,seulement' 3,3% fait continuellement monter le nombre des infectés et des orphelins qui étaient du nombre de 57000 en 2006. Les décès liés au SIDA sont passés de 8559 en 2001 à 13907 et 14033 respectivement en 2006 et 2007. (Country Progress Report UNGASS, 2008).

Le graphique montre que la plus forte propagation du virus a lieu dans la région pétrolière de Logone Oriental. Cette région est la plus pauvre du pays (voir chapitre ,5%' Petry, Miankéol).

Comme des opportunités d'emploi avaient été annoncées au début du projet, beaucoup d'hommes ont misé sur la chance de trouver un emploi dans le secteur pétrolier. Ils ont dé-

laissé leurs activités dans les villages, ils n'ont plus cultivé leurs champs ou ils sont arrivés à Doba venant de régions très éloignées. Le virus VIH/AIDS et d'autres maladies sexuelles se sont propagés à travers cette migration. Beaucoup de personnes négligent les précautions et préventions nécessaires pour combattre la propagation du virus. Il a été démontré aussi au Cameroun voisin, que le taux du SIDA/VIH a significativement augmenté dans les villages le long de l'oléoduc. Les femmes qui restent seules avec leurs familles dans les villages – en tant que veuves à du SIDA ou suite à l'émigration des hommes qui travaillent ailleurs – sont souvent affectées par une perte de leurs terres et une diminution de leurs

Graphique: Prévalence du VIH selon les régions administratives



Source: Country Progress Report UNGASS 2008, p.17

revenus. Le personnel médical des centres de santé locaux confirme, que ces femmes choisissent la prostitution pour pouvoir survivre. L'assistance aux malades du SIDA représente l'un des plus grands problèmes. Des médicaments antirétroviraux sont très rares dans les zones rurales. Des médecins qualifiés font défaut. Le projet national de prévention en cours (2007-2011) développe des efforts pour obtenir une augmentation substantielle des moyens financiers du fonds national (de 1,4 millions d'euros à 9 millions d'euros) et du fonds international (de 5,3 à 6 millions d'euros) en vue de combattre le virus. Il est prévu que 50% des or-

phelins du SIDA bénéficieront d'une externe et gratuite. La quantité en 2006 était de 1%.

Des programmes de micro-crédits pour veuves du SIDA et pour des femmes sont par ailleurs au centre des efforts, pour leur permettre de se créer des revenus. La situation ne s'améliorera que lorsque la pauvreté est réduite à travers la création de revenus, un service de santé et l'accès à l'éducation.

Pour des informations plus détaillées référence est faite à l'étude The Chad-Cameroon Oil and Pipeline Projet: A Call for Accountability; http://www.edf.org/documents/2134_Chad-Cameroon.pdf.

VIH/SIDA

Anne Lartel, 51 ans, Maïkeri

Je suis née en 1960. J'ai six enfants, dont 5 vivants. Je me suis mariée en 1983 et j'ai vécu avec mon mari à Miladi.

Je suis atteinte de SIDA. Cela a été découvert en 2007 quand j'ai mis au monde mon dernier enfant, qui est mort après la naissance. Nous avons fait tester les enfants et les médecins ont trouvé que ma fille, Dénémba Kanatou, est également sidéenne. Aujourd'hui elle a 9 ans. En 2007 elle a eu 6 ans. J'ai donc été infectée de SIDA avant sa naissance en 2001. Je pense que mon mari s'est infecté entre 2000 et 2001. Il travaillait depuis 2000 avec la société de sécurité Cop Guard. La société a mis fin à son contrat et il s'est transformé en vendeur ambulancier. Il a toujours refusé de se faire tester même après la découverte chez moi. Nous avons eu des conflits. Il s'est souvent absenté. Finalement, on s'est divorcé et je suis retournée dans mon village natal. Je vais une fois par mois à Bébédjia (25 km) pour des examens et pour recevoir les médicaments. Avec les médicaments je me tiens. Mais je suis toujours fatiguée et je ne peux pas vraiment travailler. Moi-même, je ne me sens pas rejetée, pourtant j'ai l'impression que les gens ont peur de moi. Je vois que les gens m'évitent. Ma fille va moins bien. Elle a des problèmes dans l'école. Elle est en CE1 et les autres élèves ne veulent pas s'asseoir à côté d'elle. Elle est isolée. Il semble que les autres parents ont même demandé au directeur de renvoyer ma fille. C'est très dommage. Elle ne veut pas aller à l'école. Je dois l'obliger, car c'est très important pour elle d'aller à l'école.



Réduction de la pauvreté à travers l'enseignement primaire

Claudia Frank, Groupe Tchad

Le Tchad est classé au 163ème rang sur 169 de l'Indice de Développement Humain 2010 du PNUD. L'espérance de vie est de 49,2 ans (hdrstats.undp.org) et 80% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté fixé à un dollar/jour [US State Department, 2009]. [BICC Brief 41, 2010 p. 8].

Les quelques données disponibles indiquent un manque de développement au sud du Tchad. 70,3% de la population sont pauvres – par rapport à 55% de la population totale, qui vivent en – dessous du seuil national de pauvreté (FCFA 144 570 ou 220,00 €/an).

Dans la région du Logone Oriental, où le bassin de Doba est situé, 91% de la population sont actifs dans le secteur primaire (agriculture, pêche, exploitation forestière, chasse et élevage), 2,7% dans le commerce et 1,9% dans le secteur des

services. Quoique le Tchad soit devenu un pays exportateur de pétrole, 68,6% de la population utilisent des lampes à huile pour s'éclairer et 88,5% des ménages recourent au charbon de bois pour cuisiner. Bien que le taux d'analphabétisme soit de 67,1%, et 58,8% n'aient aucune éducation scolaire, le taux de scolarisation figure parmi les plus élevés du pays dans la région pétrolière (Logone Oriental 59,1%, Moyen Chari 57,7%, Logone Occidental 60,2%).

Gouvernement du Tchad. Ministère de l'Economie et du Plan 2006. «Tchad. Profil de pauvreté» Final report ECOSIT II (Enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad. N'Djaména: Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques, Novembre).

Investissement dans l'éducation – trop cher !

*Denise Larhingam
Directrice de l'école primaire de Miandoum*

Dans notre école il y a 300 élèves, 6 classes. Je suis le seul enseignant formé.

Miandoum – mon village – a eu droit à une compensation communautaire que nous avons voulu investir dans la construction d'une salle de classe. ESSO nous a dit que c'était trop cher. Alternativement, nous avons proposé de créer une coopérative agricole avec un petit bâtiment plus charrues, bœufs et brouettes. Mais ce n'était pas possible non plus. On nous a obligés de demander des fournitures scolaires. Nous avons refusé. Le sous-préfet nous a finalement imposé la construction d'une petite maison pour le directeur de l'école. La directrice ne peut pas habiter seule à cet endroit.

Après ESSO est venu offrir des containers comme donation. ESSO nous a promis deux mais a envoyé un seul. Il fait très chaud dedans, mais à défaut du cheval on monte l'âne. Notre école a 4 paillotes, la maisonnette pour le directeur et 1e container.



L'impacte des compensations au Tchad

Le système d'ESSO – injuste et non adapté

Djéralar Miankéol / Martin Petry, Groupe Resources pour la Paix

Le système de compensation d'ESSO comporte trois types de compensations: compensation individuelle, compensation communautaire et compensation complémentaire pour des individus ou des communautés qui sont plus particulièrement affectés.

Les **compensations individuelles** comportent de l'argent, des biens ou des investissements en remplacement des dommages subis par les paysans, c'est-à-dire: des cultures, des arbres et des arbustes et des structures d'habitation. Plus de 13,7 milliards de FCFA (environ 20,9 millions d'euros) en compensation individuelle ont été versés depuis le commencement du Projet (ESSO Chad 2010b:2). Le paiement se fait en présence des autorités et des chefs traditionnels, à l'exclusion d'observateurs indépendants. Dans la plupart des cas, les bénéficiaires ignorent la base sur laquelle la compensation est calculée. Il y a la prise d'une photo et d'une empreinte du doigt en bas d'un document que la majorité des concernés n'arrive pas à lire. En accord avec les autorités, les chefs prélèvent 10% sur les compensations. Ce prélèvement est illégal et est dénoncé depuis des années. ESSO et les autorités refusent tout dialogue sur ce sujet avec les concernés et la société civile.

Les **compensations communautaires** couvrent les pertes «d'investissements» qui sont utilisés et gérés en commun – sites sacrés, forêts villageoises, viviers à poissons, terrains scolaires. ESSO finance des mesures telles que la construction d'une salle de classe, le forage d'un puits ou la construction d'un km de piste. Le calcul des montants n'est pas transparent. Souvent, les mesures ne correspondent pas aux besoins et souhaits des personnes concernées. Les ouvrages sont réalisés par un grand nombre d'entreprises internationales et tchadiennes. Dans beaucoup de cas, la qualité est si mauvaise que l'objectif n'est pas atteint. Des procédures de recours ou de réclamation n'existent pas.

Les **compensations complémentaires** sont ver-

sées à des personnes, qui ont perdu la presque totalité de leur base d'existence. Sont éligibles pour une telle compensation les familles, qui possèdent moins d'un tiers de ha par membre de famille. Le tiers d'un ha est loin de suffire pour nourrir une famille. Les compensations complémentaires sont accordées sous forme d'outils agricoles ou d'un recyclage dans une autre profession. Des menuisiers, serruriers, électriciens, mécaniciens de deux roues, techniciens de radio, tailleurs, tanneurs et meuniers ont été formés dans des cours à courte durée – mais ces métiers ne sont pas en demande dans un rayon assez vaste. Tous ceux qui ont été recyclés, essaient actuellement de prendre en bail des terres et vivent des maigres rendements dans la plus grande pauvreté.

Les familles affectées par le projet pétrolier ont droit à une compensation, qui les indemnise pour leurs pertes et leur permet de mener une vie à un niveau au moins égal.

Droit foncier

Le développement du droit foncier au Tchad n'est qu'à ses débuts. Le droit coutumier confère aux habitants des villages le droit d'utiliser les terres aussi longtemps qu'ils sont installés au village. Ces droits peuvent être transmis mais ne peuvent pas être aliénés. Selon la constitution, les terres sans titre foncier enregistré appartiennent à l'État. Le régime de propriété privée ne s'applique qu'aux terres et immeubles urbains. Aucune des personnes affectées ne détient un titre foncier reconnu. ESSO se limite à verser des compensations pour «les investissements» dans les terres, occupées par le projet pétrolier. Les taux de compensation sont calculés pour les fruits des champs, les arbres fruitiers ou les cases. Les terres elles-mêmes ne sont pas évaluées et incluses dans la compensation. Les compensations ne tiennent donc pas compte de la base de production. Les jachères, qui sont une composante essentielle du système de production, ne sont pas prises en compte du tout, sous prétexte, qu'il n'y a pas d'«investissements» visibles.

Compensation individuelle complémentaires

Faustin Aleyou, Madana

J'ai 47 ans. Je suis marié et nous avons 9 enfants. ESSO a pris 1,5 ha et il me reste 1 ha. En 2005 j'ai reçu une compensation en argent de 1500,00 € pour les cultures et arbres sur mes champs arrachés. En 2009, on m'a dit que je fais partie des personnes particulièrement affectées et que je suis éligible pour d'autres compensations. J'ai reçu une charrette et une charrue, qui n'ont jamais fonctionné, une décortiqueuse manuelle d'arachides avec laquelle je travaille, un porte-tout que je mets en location pour le transport de marchandises dans la ville voisine, 6 moutons faibles dont 2 sont morts immédiatement après réception, et quatre boeufs, dont un est mort tout de suite. Et on m'a construit une étable pour les moutons. Mais je l'utilise comme magasin, car ce n'est pas adapté pour les moutons. J'ai été formé en agriculture améliorée, mais la formation était courte et insuffisante. Je ne suis guère à même d'appliquer les conseils donnés. J'ai dû prendre 150,00 € sur la compensation que j'ai reçue, pour les verser à mon voisin qui prétendait que ma maison se trouvait sur son terrain. La dot pour ma deuxième épouse, que j'ai épousée après la mort de ma première femme, s'élevait à 300,00 €. Comme j'ai été accusé par un commerçant et un agent de police d'avoir utilisé de faux billets, j'ai dû payer une amende de 150,00 €. J'ai en plus acheté deux boeufs et des tôles pour ma maison. Est-ce que tout cela remplace un ha, sur lequel j'ai pu cultiver chaque année?



Impact des compensations au Cameroun

Honoré Ndongué, FOCARFE

Pareil qu'au Tchad, les compensations payées aux populations affectées du fait des pertes subies lors de la phase de construction au Cameroun n'ont globalement eu qu'un impact assez limité. Elles ont été l'objet de nombreux litiges entre opérateurs du projet et la population -désaccords quant à l'évaluation des dommages, sur les délais de règlement jugés trop longs par les populations, la qualité des produits octroyés, surfacturation, etc. La Banque Mondiale qui a cautionné le projet «exigeait» que le niveau de pauvreté des personnes affectées ne s'élève da-

vantage, ce qui induisait pour les valeurs globales de compensation des montants au dessus des normes nationales.

Mais la libération des dites sommes aux bénéficiaires des compensations s'est effectuée sans assez d'information, sensibilisation ou accompagnement suffisants, ce qui a entraîné pour des populations percevant des sommes d'argent inhabituelles, une utilisation de manière généralement non durable.

Pour ce qui est des compensations en nature, si elles ont pu obliger ou favoriser des inves-

tissements plus durables, leur impact a souvent été terni par leur qualité souvent contestée, ou les trop long délais de mise en place des équipements, ou encore le rejet des infrastructures souhaitées par les communautés et l'imposition d'autres dites plus en rapport avec les montants alloués aux différents villages.

Les riverains du pipeline ont replanté en totalité moins du tiers des parcelles cacaoyères détruites dans la province du Centre par exemple, et seulement la moitié des cultures vivrières. Ces plantations perdues leur assuraient un revenu permanent. Le revenu moyen de ces riverains du pipeline a connu une baisse d'environ 20%, à cause majoritairement de la réduction des surfaces cultivées.

Les riverains du pipeline n'ont pas réinvesti leurs compensations dans l'agriculture, principale activité du milieu. L'argent reçu par eux a plutôt servi pour les mariages, la construction des maisons (surtout des toits plutôt que de l'ensemble de la maison), les soins de san-

té, etc. Cet argent leur a permis d'améliorer leur train de vie pendant quelques temps.

Les revenus des riverains du pipeline ayant subi un choc tandis que les opportunités d'emploi n'auront été qu'éphémères, il apparaît pareil au cas du Tchad opportun pour l'Etat de prélever une quote-part des revenus du pipeline pour divers investissements (construction d'écoles, centres de santé, routes, électrification dans les régions traversées par le pipeline, etc.), ainsi que de mettre en place un programme de développement rural pour permettre aux riverains de reconstituer les parcelles détruites et/ou de trouver des solutions alternatives, tout ceci afin que ces communautés ressentent le bienfait du projet d'oléoduc Tchad-Cameroun.

L'organisation camerounaise FOCARFE appuie les riverains de l'oléoduc dans leurs litiges autour des compensations, focarfe@yahoo.com.

Dégâts environnementaux – origines et impact

Martin Petry

L'argent des compensations est devenu pour beaucoup de personnes une source de revenus, dont on ne peut plus se passer. Comme des compensations ne sont pas versées pour les jachères, beaucoup de familles déboisent les jachères et les brousses, pour bénéficier de plus de compensations. Un désastre écologique en

résulte. La remise en état des terres et leur restitution par le consortium ESSO représentent un autre problème environnemental urgent. Les agriculteurs ont fait l'expérience, que les rendements des terres qui ont été remises en état sont très bas.

Restauration des sols

Dr. Bekayo, Pédologue, Miandoum

«J'ai étudié à Witzenhausen en Allemagne et ensuite à Nancy en France et je suis en retraite aujourd'hui. J'ai lu et analysé différents documents du projet pétrole. En tant que pédologue la question de fertilité des sols me préoccupe particulièrement. J'ai proposé mes compétences à ESSO à plusieurs reprises. Mais ESSO n'est pas intéressé d'utiliser les compétences locales.

La pratique d'ESSO pour restaurer les sols est totalement inappropriée. ESSO fait gratter la terre compactée des carrières et des plates-formes et fait remettre la terre arable lessivée pendant deux ou trois ans. Ensuite on sème le *Mucuna* pendant une saison pour améliorer la fertilité des sols. Et on les remet aux anciens utilisateurs. Ceux qui ont cultivé sur ces terres ont eu de petites récoltes en première année mais en deuxième année les plantes ne poussent plus. La restauration de tels terrains n'est faisable qu'au moins sur cinq ans.»



Urbain Moyombaye, Président de l'organisation locale ADICAM, 41 ans, Miandoum

«Cela fait deux ans que nous tentons de mettre ces terres éventrées en culture après la refertilisation par ESSO. Mais c'est un sol impropre à l'agriculture puisque rien n'y pousse. D'ailleurs, les agents d'ESSO ne sont jamais revenus pour faire le suivi après le semis en juin 2008.

Avec les responsables d'ESSO la question a été évoquée. Mais ils refusent de voir la problématique. C'est comme ils font la restauration pour le seul objectif de faire une photo publicitaire.

Vous voyez cette carrière. ESSO a prélevé la latérite pour les plateformes des puits. Maintenant ESSO dépose de remblaie, des déchets de construction comme du béton et même de la boue de forage. Nous avons vu plusieurs fois que les bœufs des paysans sont morts après qu'ils ont bu la boue liquide ou des eaux contaminé.»

Ce sol éventré est contaminé avec la boue de forage. A plusieurs reprises, des bœufs sont morts, qui ont bu de ce fosse en temps de pluie, explique Urbain Moyombaye.

Pêche

Valéry Nodém, RELUFA

Au Cameroun aussi, les pêcheurs se font des soucis. Non seulement pour leur fondement de vie, mais aussi à cause des dommages causés à la mer et les villages de pêcheurs lors de fuite de pétrole. Leur inquiétude est justifiée, car il y a déjà eu deux petites fuites au terminal off-

shore en 2007 et en avril 2010. Les pêcheurs disent aussi que depuis que le pétrole est pompé dans les tankers par le pipeline, ils doivent aller plus loin dans la mer pour capturer assez de poisson. La zone de pêche, le récif naturel, a été détruit pour faire place au pipeline.



Port à Kribi

Source: <http://maximilian-kamerun.blogspot.com/2010/11/kribi.html>

Une innovation n'a pas épuisé son potentiel – la loi tchadienne portant gestion des revenus pétroliers

Thérèse Mékombé, Association des Femmes Juristes du Tchad

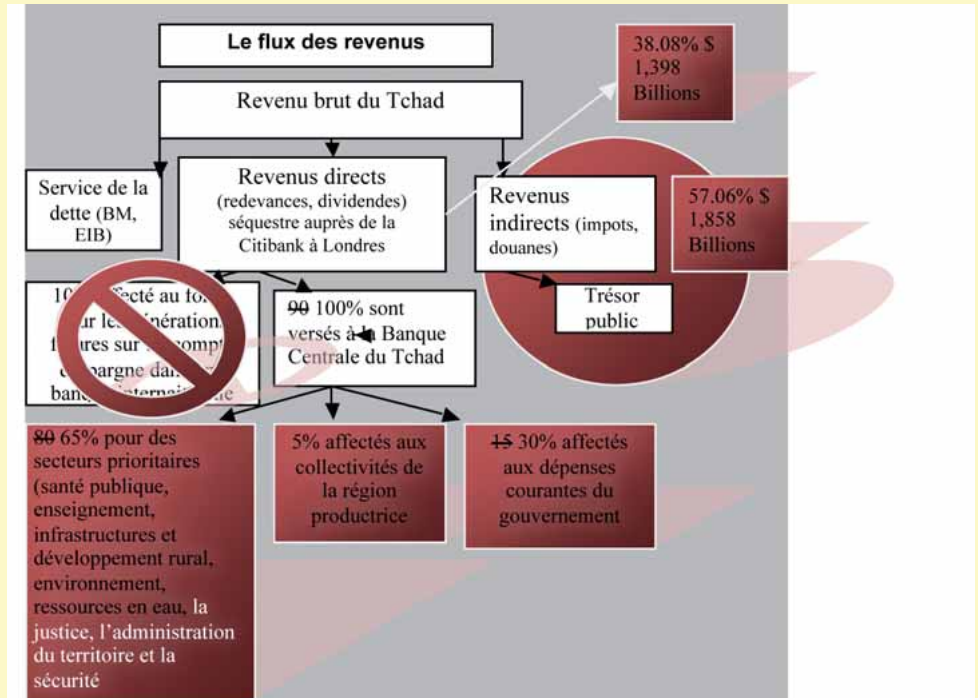
Au Tchad, à l'occasion du démarrage de la production pétrolière des textes juridiques ont été initiés pour une gestion rationnelle et transparente des revenus pétroliers. Ces instruments juridiques étaient destinés à permettre l'application des conventions de 1998 et 2004 portant exploitation du pétrole et de l'accord de prêt signé entre la Banque Mondiale et le gouvernement du Tchad.

L'adoption de la loi 001 (1999) devenue 002 ainsi que le rôle dévolu à l'organe de surveillance (Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers – CCSRP) ont d'abord été appréciés par tout le monde. Le Collège est un organe

indépendant à la composition paritaire (gouvernement, assemblée et société civile).

La marge de manœuvre du Collège est néanmoins fortement limitée. L'objectif de rendre la gestion des revenus pétroliers plus transparente en est affecté. D'un côté, la loi et les décrets, qui suivaient, souffrent de lacunes et des règlements importants n'ont de l'autre côté pas été mis en œuvre. La loi d'amendement (002/2006) est également frappée de ces déficits.

Le contrôle se limite à la part des revenus directs allouée aux secteurs prioritaires (65%), tandis que la part, qui est allouée aux dépenses courantes (30%) est directement versée sur le



compte auprès de la Banque BEAC. Le Collège ne contrôle pas non plus les revenus indirects, constitués des taxes et impôts sur les sociétés, qui dépassent de loin les revenus directs.

La révision de la loi 001 aurait dû entraîner la modification de la base de travail du collège (décret 240).

L'article 21 stipule que les revenus soumis au contrôle du collège sont constitués aussi bien des revenus directs que des revenus indirects. L'article 22 statue que le CCSRP vérifie le flux de paiements et pour cela, le ministère du pétrole doit lui transmettre les rapports qui lui sont remis par le consortium ESSO. Par l'entremise du ministère de l'économie et des finances, le collège a accès aux chiffres du plan et au modèle de projection ainsi qu'aux relevés du compte offshore et aux rapports d'audit. Le collège est destinataire des copies de tous les relevés d'opérations du compte de répartition.

Dans la pratique toutes ces clauses ne sont pas mises en œuvre. La marge de manœuvre du CCSRP est donc réduite, étant donné que des informations pertinentes ne sont pas disponibles.

Le nombre des membres du collège (quatre représentants de la société civile, cinq représentants du gouvernement) est trop faible pour garantir un contrôle effectif. Les quantités du brut exporté et le montant total des ventes du brut ne peuvent pas être contrôlés. Le rapport d'audit annuel prévu, contenant une vue globale de tous les comptes, n'a toujours pas été élaboré par le ministère des finances.

Il convient de relever que le Collège ou le Comité chargé de la surveillance de la gestion des moyens financiers destinés exclusivement à la promotion de certaines régions, ne sont pas autorisés à sanctionner le manque de transparence et la mauvaise gouvernance. De ce fait, les recommandations de l'organe de surveillance ne sont pas prises en compte.

Le processus EITI au Tchad a démarré avec succès début 2011. La société civile était activement engagée dans le développement du plan d'action. Il reste à voir dans quelle mesure les flux de paiements sont rendus publics et si l'organe de surveillance en peut profiter.

5 % – une histoire d'investissements mal placés et de corruption

Djéralar Miankéol / Martin Petry

Au terme de plusieurs années de négociation, la société civile tchadienne a réussi à obtenir la mise en place de mécanismes qui servent à financer le développement au Tchad par l'utilisation des revenus pétroliers. La loi portant gestion des revenus pétroliers en fait partie. La loi statue, que 5% des revenus directs sont alloués à la population de la région productrice.

Les espérances de la population se fondent sur ces 5%. L'organe de surveillance CCSRP a régulièrement publié les montants. Les rapports et statistiques du ministère des finances montrent que 5% des revenus ont en effet été alloués à la région – soit 52 millions d'euros entre 2004 et 2008. Il faut malheureusement constater, que la façon dont les moyens ont été gérés et utilisés,

n'a pas stimulé le développement. Les 5% ont servi à financer des projets de prestige du pré-



Un projet, qui a été réalisé avec les cinq pourcents des revenus prévu pour la région pétrolière: le stade de Doba, avec un champ de course qui fait un peu plus que 400 m. Il n'y a pas de sportifs à Doba.

sident, tels qu'un stade surdimensionné à Doba ou un hôpital géant, qui manque de médecins. Des surfacturations, des abus dans l'adjudication des marchés et la mauvaise qualité des ouvrages - toute la gamme de la délinquance économique - ont mené au détournement d'une grande partie des moyens dans des poches privées. Même les mesures, qui auraient pu promouvoir le développement, sont si mal exécutées qu'elles ne sont pas d'une grande utilité et ne perdurent pas.

Des microcrédits sont octroyés sans concepts ni orientation. Les plus indigents n'ont pas bénéficié des mesures. Une grande partie des crédits n'est pas remboursée. Il n'y a aucune institution de microfinance solide. Le plan de développement, qui a été élaboré par la population et la société civile au prix de beaucoup d'efforts et qui aurait pu être la base d'une utilisation judicieuse des 5%, continue d'être ignoré par le gouvernement.

Les moyens étaient censés être investis par les communes dans leur propre développement. Mais à ce jour, il n'y pas de communes ou de conseils municipaux élus. Le président du Tchad fait traîner la mise en œuvre du processus de décentralisation. La composition de l'organe de gestion (comité 5%) qui avait été mis en place pour la période de transition jusqu'à la constitution des communes est sujette aux décisions du président.

Selon les chiffres les plus récents, la région pétrolière de Logone Oriental, qui contribue dans une large mesure au revenu national, est l'antépénultième région du Tchad en ce qui concerne le niveau de pauvreté.

L'étude portant sur l'utilisation des revenus issus des 5% alloués à la région productrice est accessible sur le site web http://www.erdoel-tschad.de/index.php?option=com_content&task=view&id=113&Itemid=34.

Transparence des flux financiers dans le secteur pétrolier: les initiatives des principales parties prenantes internationales sont-elles effectives?

Heidi Feldt / Axel Müller

Près de dix ans se sont écoulés depuis la constitution de l'initiative internationale pour la transparence dans les industries extractives (EITI - Extractive Industries Transparency Initiative), et il est temps de faire un bilan.

Pain Pour le Monde, Misereor et Global Policy Forum Europe se sont associés à des partenaires pour dresser un bilan intermédiaire de cette initiative dans la région de l'Afrique centrale. ITIE a-t-elle effectivement atteint ses objectifs de consolider la gouvernance des ressources naturelles et élargir la marge de manœuvre de la société civile? L'initiative a été mise en application dans tous les pays de la région à l'exception de la Guinée équatoriale, exclue en 2010 pour manque de volon-

té politique. Voici les principales conclusions de l'étude:

- + Grâce à l'ITIE, il a été possible d'initier un débat public sur le pétrole, les industries minières et les revenus provenant des ressources naturelles et leur utilisation. Un tabou a été rompu.
- + Dans tous les pays, la société civile est intégrée dans les structures de l'ITIE. Elle participe au processus et peut présenter ses avis dans les organes de l'ITIE.
- + Les organisations de la société civile sont de plus en plus perçues par le public comme parties prenantes dans le secteur des industries extractives
- + Les ONG, qui s'engagent en faveur de l'initiative pour la transparence, sont soumises à la

pression «implicite» des gouvernements dans la plupart des pays de la région, mais les interventions menées par le Conseil d'Administration de l'ITIE internationale, la coalition PCQVP et des organisations internationales ont permis de réduire les arrestations, interdictions de sortie du territoire ou autres formes de répression ouverte.

+ Le public a accès aux différents rapports de l'ITIE sur les flux de paiement et les revenus issus du secteur des industries extractives. Ces rapports sont considérés comme un grand pas en avant.

- Il faut cependant noter, que les rapports élaborés jusqu'ici sont peu pertinents. Un grand nombre de multinationales ne se sont pas associées à l'ITIE et le secteur informel des matières premières n'a pas été pris en compte à ce jour. Les chiffres se rapportant aux flux de paiements, contenus dans les rapports, révèlent qu'il y a de grands écarts entre les paiements des multinationales et les recettes publiques, sans que ces écarts ne fassent l'objet d'aucun commentaire dans ces rapports. Aussi, les rapports ne reflètent pas les recettes réelles du secteur.

- En général, il a été constaté que l'ITIE n'a pas permis de lancer de réformes importantes dans le secteur des industries extractives. La corruption continue d'être un problème très grave.

Le Tchad, le membre le plus récent de l'ITIE dans la région, est dans une phase décisive. Le pays a officiellement adhéré à l'ITIE le 20 août 2007. Ce n'est qu'à partir de 2010 que le Tchad a peu à peu commencé à mettre en œuvre l'initiative. Le Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (CCSRP) est une structure complémentaire qui peut contribuer à améliorer la transparence de l'utilisation des revenus pétroliers. (voir chapitre de Thérèse Mékombé). C'est en particulier ce Collège qui a critiqué le manque de coopération avec le ministère de finances concernant le projet d'oléoduc. Le premier rapport sur les revenus du secteur pétrolier est prévu pour fin 2011. La qualité du rapport dépend de l'influence de la société civile mais en premier lieu de la volonté du gouvernement. ITIE a déclenché des changements positifs. Pour les pays de

ITIE

En 2000, des organisations de la société civile ont lancé la campagne «Publiez Ce Que Vous Payez» (PCQVP) pour obliger les compagnies et les gouvernements à rendre publiques les paiements et recettes tirés de l'exploitation des ressources naturelles telles que les matières premières, le pétrole et le gaz naturel, l'objectif étant de renforcer la transparence des flux financiers, de réduire la corruption et investir davantage dans l'éradication de la pauvreté dans les pays pauvres bien que riches en ressources naturelles tels que le Tchad et le Cameroun. L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) a adopté cette idée et réalisé un cadre d'orientation correspondant pour son déploiement. La divulgation des recettes est l'un des objectifs principaux. Lancée par le gouvernement britannique lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable de 2002 à Johannesburg, l'initiative a vu l'appui politique qui lui a été accordé, s'accroître rapidement. Désormais, l'ITIE est appuyée par une coalition inhabituellement large de gouvernements, d'organisations de la société civile, d'entreprises, de fonds d'investissement ainsi que de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Beaucoup de pays africains ont adhéré à cette initiative.

la région ce n'est qu'un début. Ils doivent surtout aborder la corruption, pour que les recettes issues des secteurs pétrolier, gazier et minier soient investies dans la lutte contre la pauvreté et pour que les hommes puissent bénéficier de la richesse en ressources. L'étude a montré que le mandat d'ITIE de publier les flux de paiements n'est pas suffisant. La transparence est nécessaire dans toute la chaîne de décisions quant à la distribution des concessions, des contrats et des paiements des entreprises aux gouvernements, afin de pouvoir lutter contre la corruption.

L'étude «Parlons pétrole-bilan intermédiaire de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) dans la région d'Afrique Centrale (Cameroun, Tchad, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et République du Congo) est accessible sur le site web www.erdoel-ts Chad.de où elle peut être téléchargée.

Conflit politique dans un État pétrolier

Lena Guesnet, Bonn International Center for Conversion

La production de pétrole au Tchad porte non seulement préjudice à la population dans la région productrice, mais elle a aussi des conséquences à long terme au niveau national. D'un point de vue économique, le Tchad est aujourd'hui un État pétrolier classique: l'économie est dominée par la production pétrolière – les autres secteurs sont négligés. Le budget national est financé à 80% par les recettes pétrolières. La gestion des finances est par ailleurs dans un état lamentable: 66% des dépenses sont réalisées en dehors des projections du budget national adopté. Le Tchad est classé parmi les pays les plus corrompus au monde. Au lieu d'être investies dans le développement afin de réduire la pauvreté, une grande partie des recettes pétrolières sert à enrichir l'élite proche du président qui l'utilise pour financer ses affaires. Ce patronage ne se limite pas au seul cercle intime des supporteurs fidèles. Grâce aux revenus pétroliers, les opposants au régime peuvent être «cooptés». Le président autocrate est par conséquent à même de consolider son pouvoir par les revenus pétroliers.

Le président utilise les recettes pétrolières pour renforcer sa puissance militaire. Les dépenses militaires annuelles ont bondi de 14 millions US\$ en 2000 – c'est-à-dire avant le démarrage de la production pétrolière – à 315 millions US\$ en 2009. Les seuls montants dépensés pour l'importation d'armes, ont quintuplé par rapport aux sommes qui étaient disponibles avant l'arrivée des revenus pétroliers. Les dépenses pour l'achat d'armes s'élevaient à 4,2% du PIB tchadien en 2006. En comparaison: les dépenses militaires aux Etats-Unis se chiffraient à 4,06% du PIB.

Les activités rebelles dirigées contre le pouvoir sont mises en avant pour justifier les dépenses

militaires élevées. Le régime Déby est contesté par de nombreux groupes rebelles, qui ne cessent pas de former des alliances très souvent vouées à l'échec dû aux conflits internes. Une alliance de groupes rebelles a réussi à avancer jusqu'à N'djamena en 2008 et à attaquer le palais présidentiel.

Mais les groupes armés ne sont pas les seuls à contester le régime Déby. Des opposants politiques et des activistes de la société civile s'engagent pour une démocratisation du pays par des moyens pacifiques. Leur marge de manœuvre est cependant très limitée: seules les manifestations pro-Déby sont autorisées. Des opposants et des activistes de la société civile sont menacés, arrêtés et même assassinés. Sur ce fond, les élections qui auront lieu en 2011, ne pourront pas être considérées comme libres et équitables. Il en résulte que les recettes pétrolières consolident le régime d'un souverain autoritaire qui renforce son emprise sur le pouvoir par la puissance militaire et des moyens de répression.

Glossaire

BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
CCSRP	Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers
COTCO	Cameroon Oil Transportation Committee
ECMG	External Compliance Monitoring Group
EEPCI	Esso Exploration and Production Chad, Inc.
EIR	Extractive Industries Review
EMP	Environmental Management Plan
FEDEC	Foundation for Environment and Development in Cameroon
IAG	International Advisory Group
IBRD	International Bank for Reconstruction and Development
IDA	International Development Association
IEG	Independent Evaluation Group
IFC	International Finance Corporation
OFDA	Oil Fields Development Area
PSMC	Pipeline Steering and Monitoring Committee (Cameroon)
TOTCO	Tchad Oil Transportation Company
WBG	World Bank Group

Le «BICC Brief 41 «On nous a promis développement – la misère est tout ce que nous avons» – L'impact du pétrole sur les dynamiques de conflit au Tchad – est accessible sur le site web www.bicc.de (anglais/français).

Grands risques – grands bénéfiques: la position de la Banque Mondiale face aux industries extractives

Korinna Horta, urgeward

La Groupe de la Banque Mondiale a approuvé le financement du projet Tchad – Cameroun et affirme que le projet «...offre des conditions hors pair pour directement allouer les bénéfices pétroliers aux pauvres». En prenant cette décision, la Banque Mondiale a fermé les yeux sur les violations massives des droits de l'Homme et le manque d'État de droit. Elle a sciemment ignoré les avertissements de la société civile. Cette ingénuité voulue, qui a déterminé une décision qui aura un impact sur toute une région sur plusieurs générations, est typique d'une institution, qui ne vise qu'à atteindre ses objectifs se rapportant à l'octroi de crédits. Ses actions de motivation internes ne stimulent que la rapide circulation des moyens financiers au détriment d'une réduction vérifiable de la pauvreté et d'un développement soutenu. C'est pourquoi la Banque n'a pas pu résister à la proposition d'un cofinancement présentée par un consortium puissant sous l'égide d'Exxon Mobil.

Le consortium a considéré la participation de la Banque Mondiale comme une condition préalable à ses propres investissements par milliards. Vu l'instabilité de la région, l'engagement de la Banque équivalait à une assurance contre les risques politiques et a été déterminant pour attirer des investissements par d'autres institutions financières publiques et privées. La Banque Mondiale était fière d'annoncer, que son engagement avait servi de catalyseur pour les investissements des sociétés de pétrole privées qui ne se seraient pas réalisés autrement. La participation de la Banque, qui s'élève à moins de 3% des coûts globaux du projet, a facilité un investissement qui est actuellement estimé à 6,5 milliards de US\$ et qui figure parmi les plus importants jamais réalisés sur le continent africain. Cet investissement est largement supérieur au budget annuel de la Banque Mondiale pour toute l'Afrique Subsaharienne de 4-5 milliards d'euros, préalable à la crise financière de 2009. Dix ans après l'approbation du projet, le Groupe

d'Évaluation Indépendant, une unité indépendante au sein du Groupe de la Banque Mondiale, constate, que l'octroi des crédits n'a pas réduit la pauvreté mais est allé au contraire de pair avec des conflits violents, une mauvaise gouvernance et la corruption. La Banque Mondiale avait auparavant vanté le partenariat public-privé avec les sociétés de pétrole comme un instrument efficace pour lutter contre la pauvreté et avait relevé les mesures hors pair qu'elle avait prises pour assurer, que les pauvres bénéficient des recettes pétrolières.

Vu le contexte politique, ces efforts étaient voués à l'échec dès le début. Vu que le public continuait de consacrer une grande attention au projet, l'ancien président de la Banque Mondiale, James Wolfenson, a commandité la «Revue des Industries Extractives», un rapport dans lequel l'appui de la Banque Mondiale aux investissements dans les secteurs pétrolier, gazier et minier devait être justifié comme une contribution à la lutte contre la pauvreté et à un développement durable. L'étude, qui fut publiée en 2003, arriva à des résultats inattendus. La Banque Mondiale est exhortée à doser ses investissements soigneusement pour assurer, que les conditions d'une bonne gouvernance, telles que l'État de droit et le respect des droits de l'homme soient réunies avant que les investissements de l'industrie des matières premières ne se réalisent.

La Banque Mondiale a-t-elle tiré les leçons de l'étude RIE et des expériences du projet Tchad – Cameroun? Il y a lieu d'en douter. La Banque Mondiale continue de suivre son approche qui vise à générer des profits élevés tout en acceptant des risques également élevés. Encore et encore, elle ferme les yeux sur le fait que les risques sont épaulés par les pauvres tandis que les bénéfiques sont récoltés par les riches. Tant que cette institution continue de choisir cette approche fondamentale, des progrès tarderont à se manifester.

Exigences

Travailler avec, et non contre, les communautés locales

Les industries des matières premières sont appelées à respecter le droit de la population affectée à un consentement libre, préalable et éclairé à l'exploitation des matières premières sur leur sol. Dès le début, il faut avoir un dialogue avec les personnes touchées d'égal à égal.

S'engager à sauvegarder les intérêts sociaux et écologiques de la population

Dans les accords de partenariat relatifs aux matières premières, le gouvernement fédéral allemand est appelé à établir des obligations précises pour les industries des matières premières et leurs pays hôtes ou pays d'origine. Des mécanismes efficaces de suivi et de recours pour la population affectée doivent faire part de ces obligations. Les obligations doivent inclure des normes, qui assurent une vie dans la dignité et le développement dans la région productrice.

Donner priorité aux droits de l'Homme dans la promotion du commerce extérieur

En examinant les demandes de promotion du commerce extérieur, le gouvernement fédéral allemand doit obligatoirement analyser les risques pour les droits de l'homme.

Promouvoir la transparence – combattre la corruption

L'TTIE a accompli beaucoup au cours de ses dix ans d'existence. Des efforts additionnels devraient cependant être entrepris pour améliorer son impact. Il est essentiel d'améliorer la pertinence, l'impact et la dissémination des rapports nationaux de l'TTIE.

Toutes les entreprises du secteur extractif d'un pays doivent sans exception, adhérer au processus d'TTIE. La publication de données classifiées par projet et entreprise est nécessaire pour permettre un minimum de traçabilité des paiements. Le travail de l'TTIE devrait inclure les banques, qui jouent un rôle important en tant que bailleurs de fonds. La corruption doit être sanctionnée, ce qui n'est pas encore compris dans l'éventail des objectifs de l'TTIE. L'intro-

duction de «normes premium» pourrait contribuer à soutenir les processus nationaux de lutte contre la corruption.

Bannir les matières premières génératrices de conflits – à Berlin et à Bruxelles

Le gouvernement fédéral allemand et l'UE sont appelés à interdire l'importation de matières premières, qui génèrent des conflits dans les pays producteurs et à soutenir le processus de Kimberley concernant les diamants et la loi Dodd Frank portant sur la transparence dans le secteur entrepreneurial.

Références

- BICC 2010: Bonn International Center for Conversion Brief 41: „On nous a promis développement – la misère est tout ce que nous avons » - L'impact du pétrole sur les dynamiques de conflit au Tchad, Rapport, 2010.
- Economist, The: Really Big Oil. Aug 10th 2006, at <<http://www.economist.com/node/7276986/print>>
- ESSO Chad 2010b: Chad-Cameroon-Development Project. Project Update No. 29. Annual Report 2010, at: <http://www.esso Chad.com/Chad-English/PA/Files/29_allchapters.pdf>.
- Feldt, Heidi; Müller, Axel: „We talk about Petrol – Zwischenbilanz der Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) in der zentralafrikanischen Region“ www.erdol-ts Chad.org.
- Horta et al.: „The Chad-Cameroon Oil & Pipeline Project. A project non-completion report.“ ATPDH, CED and EDF, 2007.
- International Crisis Group (ICG) 2010: Vircoulon, Thierry: Oil in Chad: The Fragile State's Easy Victory over International Institutions. September 9, 2010, <www.crisisgroup.org/en/regions/africa/central-africa/chad/oil-in-chad-the-fragile-states-easy-victory-over-international-institutions.aspx>.
- Koutassila 1998: Le syndrome hollandais: théorie et vérification empirique au Congo et au Cameroun. <http://ged.u-bordeaux4.fr/cedd24.pdf>.
- Petrostrategies, 2010: World's Largest Oil and Gas Companies, November 2010, at: <http://www.petrostrategies.org/Links/worlds_largest_oil_and_gas_companies.htm>.
- Sid Ahmed, Abdelkader: Economy of Industrialisation based on Natural Resources, Volume 1, Paris: Publisud, 1987.
- SNRP II 2008: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté au Tchad, République du Tchad, März 2008.
- UNGASS, 2008: Rapport de la situation nationale à l'intention de l'UNGASS, January 31, 2008, at: <http://data.unaids.org/pub/Report/2008/chad_2008_country_progress_report_fr.pdf>.
- US State Department, 2009: „Background Note: Chad.“ Washington, DC: Bureau of African Affairs, July, at <<http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/37992.htm>>.
- Weltbank, 2009: The World Bank Group Program of Support for the Chad Cameroon Petroleum and Pipeline Construction. Program Performance Assessment Report Chad, No.: 50315. November 20, 2009.
- Weltbank 2010: Lutte contre le VIH/SIDA au Tchad: succès de la réponse locale, at <<http://go.worldbank.org/5RXZM9D340>>.
- Weltbank 2011: La lutte contre le VIH/SIDA au Tchad, <<http://go.worldbank.org/37PXZ0VTMO>>.

Arbeitsgruppe Tschad / Groupe Tchad

Menschenrechte – Rohstoffe – Friedensarbeit
Droits de l'homme – Industries extractives – Promotion de la Paix

Pain pour le Monde et des ONG œuvrant pour la protection des droits humains et de l'environnement comme Amnesty International, urgewald et EIRENE, et le centre de recherche BICC (Bonn International Center for Conversion). Nos actions visent à contribuer à ce qu'un processus intégratif pour la paix et la démocratisation au Tchad, à ce que les Droits de l'Homme soient respectés, et à ce que l'exploitation des ressources minières se fasse d'une manière respectueuse envers les populations et l'environnement et permettant un développement durable.

Le Groupe Tchad se concentre sur le travail en relation avec le Tchad dans les trois domaines de la paix, des Droits de l'Homme et des ressources minières. Les membres du Groupe Tchad collaborent avec un grand nombre des acteurs de la société civile au Tchad.

Mentions légales

Groupe Tchad

Chausseestraße 128/129
D-10115 Berlin
Allemagne

Coordination

Tél.: +49 030 30 87 44 58
Fax: +49 030 20 09 54 64
E-Mail: frank@ag-tschad.org
Site web: www.erdoel-tschad.de

Disponible en français, allemand et anglais.

Rédaction

Claudia Frank

Traduction

Helmut van Edig, Jelena Heyland

Maquette

Henry Zimmer

Photos

Christoph Krackhardt

Impression

BonnDruck

Les membres du Groupe Tchad



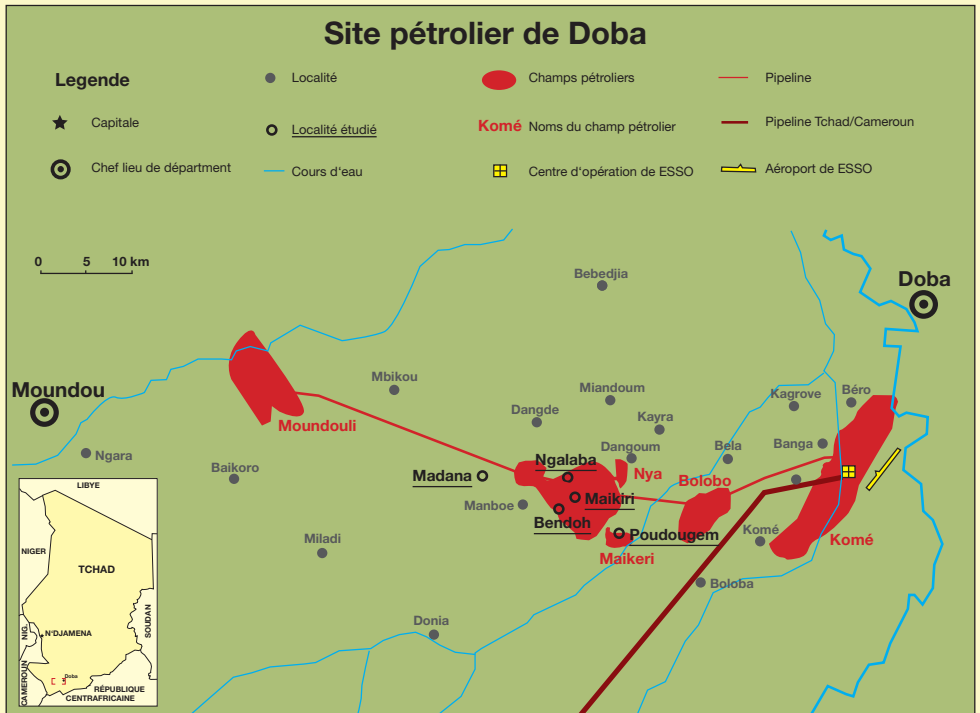
L'éditeur assume la seule responsabilité du contenu.

Soutenu financièrement par



Soutenu financièrement par:





Graphiques: Axel Müller, AGEH (2010)

